

Conseil Municipal du 3 octobre 2022

à 18h00

N°ordre 31  
N° identifiant 2022-0206

**Titre** Validation des nouveaux statuts de la Caisse des écoles

Rapporteur(s) Mme Hélène PAUMIER  
Date de la convocation 26/09/2022

**Président de séance** Mme Léonore MONCOND'HUY  
**Secrétaire(s) de séance**

**PJ.** Projet des statuts de la Caisse des écoles de la Ville de Poitiers

Membres en exercice 0  
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Lien social et éducation
------------------------------------	-------------------------------------

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Éducation - Accueil périscolaire
------------------	---

La Caisse des écoles de la Ville de Poitiers a été désignée pour assurer le portage juridique et financier de la Cité éducative. Ce choix a pour conséquence un élargissement du domaine de compétence de la Caisse des écoles et, à titre dérogatoire, du public bénéficiaire (0-25 ans).

Le Comité de la Caisse des écoles réuni le 15 septembre 2022 a adopté de nouveaux statuts pour permettre à la Caisse des écoles d'être compétente en la matière.

Conformément au Code de l'éducation, il est demandé au Conseil municipal de valider les nouveaux statuts de la Caisse des écoles.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **de valider les nouveaux statuts de la Caisse des écoles**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	8.1
Nomenclature Préfecture	Enseignement